

*Le Président*

N°

/ APF/SG/SML

Papeete, le

## **AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

### **MARCHÉ MAPA**

RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE  
CONFÉRENCE, DE SONORISATION ET DE TRADUCTION

**ANNÉE 2021**

*Établi en application de l'article 321-1 du CPMP*

Evènements clés	Dates clés	Heures
Date d'envoi par voie électronique :		
Date et heure limites de remise des offres :		à 12h00
Lieu :	Service des moyens logistiques- RDC- assemblée de la Polynésie française	

## **I. INFORMATIONS RELATIVES À L'ACHETEUR PUBLIC**

**Catégorie :** L'assemblée de la Polynésie française (L'acheteur public).

**Nom et coordonnées de l'acheteur public :** L'assemblée de la Polynésie française, représentée par son président, Monsieur Gaston TONG SANG, – BP 28 (98 713) Papeete - Papeete, tél : 40 41 63 87, courriel : secretariat\_logistique@assemblee.pf.

**Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché :** Monsieur Gaston TONG SANG.

**Service coordonnateur :** Le service des moyens logistiques (SML).

## **II. OBJET ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :**

### **1. OBJET :**

Le présent cahier des clauses particulières (CCP) concerne la fourniture, l'installation et la mise en service du matériel technique de conférence, de sonorisation et de traduction des salles de commission et de l'hémicycle de l'assemblée de la Polynésie française.

### **2. CATÉGORIE DE PRESTATIONS À LAQUELLE SE RATTACHE LE MARCHÉ :**

Fournitures.

### **3. LIEU D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS :**

Les prestations s'exécutent à Papeete, au 26 rue du docteur Cassiau, place Taraho'i, assemblée de la Polynésie française.

### **4. ALLOTISSEMENT ET DURÉE DES LOTS :**

Le présent marché est décomposé en deux lots :

Lot 1 : Fourniture d'un système de sonorisation et de micro conférence : **référence 2021-01-1**

Lot 2 : Fourniture d'un système de traduction : **référence 2021-01-02**

Le marché de chaque lot est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à l'expiration du délai proposé par le prestataire retenu ou jusqu'à la réception du matériel installé, dans le seul cas où celle-ci intervient avant la fin du délai proposé par le prestataire retenu.

En cas de retard, le prestataire sera redevable des pénalités prévues au CCAG-FCS.

5. **VARIANTES AUTORISÉES** : Non.

**III. FORME DU MARCHÉ** : Marché simple, mono-attributaire

**IV. TYPES DE PROCÉDURE** : Procédure adaptée ( article 321-1 du CPMP).

**V. CONDITIONS DE PARTICIPATION, PIÈCES À FOURNIR PAR LES CANDIDATS** :

En vue de l'admission des candidatures, les soumissionnaires devront produire les documents suivants :

1. Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs :  
Définie dans le règlement de la consultation.
2. Documents et renseignements relatifs aux capacités financières :  
Définis dans le règlement de la consultation.
3. Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles :  
Définis dans le règlement de la consultation.

**VI. CRITÈRES D'ATTRIBUTION** :

Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

**VII. DÉLAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES** :

1. Date limite de remise des offres : 30 avril 2021 à 12h00.
2. Le délai de validité des offres à compter de leur réception : 90 jours.

**VIII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ÉTUDES ET PRIMES** : Sans objet.

**IX. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** :

1. Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) :

**Service coordonnateur** : Service des moyens logistiques, 23 Rue du docteur Cassiau, Immeuble Tetuna'e, RDC, bureau 0.01, Tél : 40 41 63 87.

2. Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé :

Voir point IX – 1°, adresse du service coordonnateur.

3. Adresse auprès de laquelle les offres/candidatures doivent être envoyées :

Voir point IX – 1°, adresse du service coordonnateur.

Le dossier de consultation est consultable sur le site de l'assemblée, dans la rubrique marchés publics (<http://www.assemblee.pf/pratique/marchespublics>) ou pourra être retiré **gratuitement** au service des moyens logistiques à l'adresse suivante :

Adresse géographique : Immeuble Tetunae 5ème étage - Rue du docteur Cassiau  
Coordonnées téléphoniques : 40 41 63 87  
Heures d'ouverture :  
*du lundi au jeudi : de 7h30 à 15h30 heure locale (GMT-10 heures)*  
*le vendredi : de 7h30 à 14h30 heure locale (GMT-10 heures)*  
Adresse mail : secretariat\_logistique@assemblee.pf

À cette occasion, les candidats devront préciser leur identité en indiquant une adresse électronique valide pour permettre au service coordonnateur de transmettre une copie du dossier de consultation en version numérique.

## **X. CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES :**

### 1. Contenu de l'enveloppe à remettre :

Défini dans le règlement de la consultation.

### 2. Modalités de remise des plis :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe comprenant au moins deux sous-chemises intérieures. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation.

## **XI. INSTANCES CHARGÉES DES RECOURS :**

Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa – BP 4522 (98713), Papeete, tél : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : [greffe.ta-papeete@juradm.fr](mailto:greffe.ta-papeete@juradm.fr), site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

## **XII. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE :**

12 avril 2021

### Copies :

SML 1  
SISI 1  
SAF 1  
CDE 1

Gaston TONG SANG